

L'université Franco-Allemande - 1/2

Vous aimez l'Allemand, mais vous ne savez pas quel cursus universitaire choisir... Pour continuer à pratiquer la langue de Goethe dans le cadre de vos études, prenez contact avec l'UFA !

"Parler l'allemand ? Un atout pour demain ! "

Qu'est ce que l'UFA ? (Université Franco-Allemande)

Vous êtes actuellement lycéen et vous vous débrouillez plutôt bien en allemand... Très bien même ! Pour certains, l'allemand est même devenu une passion, sa pratique et son écriture un loisir. Bien entendu, vous avez diablement envie de continuer à pratiquer la langue de Goethe dans le cadre de vos études supérieures, mais, devant le peu de débouchés que présente la filière "Allemand" à la fac (environ 10 % de reçus au CAPES) , vous hésitez, puis finalement, vous vous décidez pour une autres filière, présentant plus de débouchés, mais ne vous permettant pas de poursuivre votre pratique de l'allemand.

Et là, je vous dis STOP !

Connaissez vous l'Université Franco-Allemande (UFA) ? Il s'agit d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur français et allemands, qui entretiennent en quelque sorte un partenariat... Le centre de ce réseau est situé à Sarrebrück (Sarre) , en Allemagne.

Cette Université Franco-Allemande a été créée en 1997, et elle assure le fonctionnement de formations binationales.

Le principal but de cette organisation est de promouvoir la langue française Outre-Rhin, et la langue allemande en France, mais aussi de renforcer la mobilité des étudiants entre la France et l'Allemagne.

En outre, elle permet également aux étudiants d'acquérir, à la fin de leurs études, un double diplôme : un diplôme français et un diplôme allemand, ce qui, cela est évident, donne de bien meilleures chances sur le marché du travail (les entreprises recherchant de plus en plus d'employés parlant 2 langues étrangères, la pratique de l'anglais reste toutefois indispensable !) .

Prenons un exemple :

L'université de Paris X (Nanterre) et l'Université de Potsdam (à côté de Berlin) entretiennent un partenariat afin de former des juristes franco-allemands, grâce à la formation "Droit / Allemand"

Cela signifie que l'étudiant français, par exemple, devra acquérir, dans le même laps de temps que tout étudiant, des connaissances en droit français, afin de décrocher la maîtrise de droit français au bout de la 4e année, et en droit allemand, afin de décrocher le Magister Legum de droit allemand.

Cela va sans dire que la charge de travail est pratiquement la double par rapport à celle d'un cursus normal, c'est pourquoi il faut avoir de solides connaissances en allemand pour accéder à cette filière.

Il y a donc une sélection. Pour Nanterre, la sélection se fait par test de langue sous la forme d'un QCM d'une quarantaine de questions, mais elle peut tout aussi bien se faire sur dossier pour une autre formation.

A l'issu du test, il est aussi proposé aux meilleurs étudiants de partir étudier pendant 2 années à l'Universität Potsdam (l'université partenaire) . Les 25 premiers au test obtiennent également une "bourse d'excellence" à hauteur de 2500 € par an, à hauteur donc de 250 € par mois pendant 10 mois, afin de les aider à financer leur séjour d'études dans l'Université partenaire.

Après les 2 années en Allemagne, les étudiants reviennent à Nanterre pour poursuivre leurs études en droit français et allemand.

C'est ainsi que l'UFA propose de divers cursus binationaux concernant des filières aussi diverses que le droit, les sciences de l'ingénieur, les maths, l'informatique, l'économie et la gestion, les sciences humaines et sociales

L'université Franco-Allemande - 2/2

(Histoire, Sciences Po, LEA...) .

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à visiter le site <http://www.dfh-ufa.org> : une liste détaillée des formations proposées y est disponible, vous y avez également la possibilité de commander des brochures.

Bis bald in Deutschland !

R. D